



Arrêt des rejets et émissions toxiques de Rouyn-Noranda

Communiqué

Pour diffusion immédiate

En accord avec le rapport de la santé publique en matière de réduction des émissions toxiques, il faut faire plus et plus vite, clame le comité ARET

Rouyn-Noranda, le dimanche 29 septembre 2019 – Le comité ARET a pris connaissance avec intérêt du rapport de la santé publique qui comprend les résultats de l'imprégnation chronique des enfants à l'arsenic, réalité déjà connue depuis le printemps, mais qui documente clairement la situation à l'aide de recherches récentes qui renforcent la position du comité. C'est sur la base du principe de précaution que la DSP exige des actions concrètes et immédiates pour offrir un environnement sécuritaire aux enfants et à la population.

« C'est encore plus clair maintenant que le statu quo n'est pas acceptable et qu'il faut actions concrètes immédiatement qui mèneront à des résultats concrets en termes de réduction d'émissions toxiques d'arsenic (visant le $3\text{ng}/\text{m}^3$) et autres rejets toxiques. Nous saluons la volonté de la Ville de Rouyn-Noranda de contribuer à cet objectif en verdissant le quartier mais l'impact sera minime s'il n'y a pas de réduction à la source des émissions, soit à la Fonderie. Selon nous, le risque est intolérable en terme de santé publique, déclare Valérie Fournier, porte-parole.

Ainsi, le comité s'attend à des actions immédiates du Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) à l'effet d'augmenter les exigences envers la Fonderie Horne afin que les normes de qualité de l'atmosphère soient respectées. Le comité rappelle que *« Les normes et critères ont été déterminés de manière à protéger la santé humaine et à minimiser les nuisances et les effets des contaminants sur le milieu. Ils ont été établis à partir d'études et de revues de littérature réalisés par des organismes tel que l'Environmental Protection Agency (Etats-Unis), l'Organisation mondiale de la santé et Santé Canada ».*

« Lors de sa visite, le Ministre Charrette s'était engagé à respecter les attentes de la santé publique : maintenant, il faut qu'il agisse. On ne peut négocier la santé de nos enfants», déclare, Mireille Vincelette.

ARET est un comité de parents d'enfants du quartier Notre-Dame de même que de citoyens et citoyennes mobilisés pour protéger la santé de leurs enfants et de toute la population de Rouyn-Noranda. Il a été mis en place à la suite des premiers résultats de l'étude de biosurveillance effectuée l'automne 2018 auprès d'enfants du quartier Notre-Dame à Rouyn-Noranda. Il demande entre autres, au gouvernement québécois qu'il fasse respecter la norme provinciale de $3\text{ng}/\text{m}^3$ d'arsenic dans l'air à Rouyn-Noranda.

-30 -

Pour information :

Nicole Desgagnés

Responsable des relations avec les médias

Desgagnes.nicole@gmail.com

Cell. : 819 277 8890 D : 819 764 4700